



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

APAH-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boîte 173 - 5, place des Vins de France - 75573 PARIS cedex 12 (métro : ligne 14 Météor, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



La politique en faveur des personnes handicapées reste plus que jamais un engagement du Gouvernement.

Des évolutions importantes sont venues modifier la vision du handicap dans notre société, grâce à la mobilisation de tous les acteurs de la société : •État, départements, associations, professionnels de santé, entreprises, médias, citoyens...

Le 11 février 2021 marque d'un timbre particulier la politique du handicap. Il vient estampiller le jour anniversaire du vote de la loi 2005 [pour l'égalité des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.](#)

La Conférence nationale du handicap (CNH) se tient tous les trois ans « afin de débattre des orientations et des moyens de la politique concernant les personnes handicapées ».

La 5e CNH a permis d'initier **une nouvelle dynamique avec 12 nouvelles mesures.**

12 Nouvelles mesures autour de 4 axes forts

Ces nouvelles actions se concentrent sur l'exécution au plus près des personnes des réformes engagées, le renforcement de l'accompagnement des personnes et des familles et la mobilisation de tous les acteurs pour l'amélioration de leur vie quotidienne.

- [1. Concrétiser le pacte républicain au bénéfice de tous.](#)
- [2. Ne laisser aucune personne, ni aucune famille, sans accompagnement.](#)
- [3. Respecter la dignité des personnes, en donnant les moyens de l'autonomie.](#)
- [4. Simplifier les démarches administratives, garantir les délais et l'équité des réponses.](#)

Handicap : les chiffres clefs

- Le handicap concerne **1 Français sur 5.**
- **1 Français sur 6** aide un proche âgé ou handicapé.
- Les dépenses en faveur des personnes en situation de handicap s'élèvent à **46,6 milliards d'euros**, soit **2,2 % du produit intérieur brut français.**
- **1 200 000 bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)** en 2019.
- Presque **300 000 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap** en 2017.
- **287 440 bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)** en 2019.
- Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) répondent chaque année à plus de **4,5 millions de demandes déposées par un peu plus de 1,7 million de personnes.**